

AVIS DE RÉUNION VALANT CONVOCATION



Les actionnaires de la société « LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS », société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams, sont convoqués, en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la société Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM », sis à Casablanca, 20, rue Mostafa EL MAANI le :

Mardi 25 janvier 2022 à 10 heures

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport spécial du Conseil d'Administration ;
2. Examen et approbation des statuts de la société mis en harmonie avec la Loi 19-20 modifiant et complétant la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes ;
3. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires peuvent assister à ces Assemblées sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant lesdites Assemblées, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Un actionnaire empêché d'assister à ces Assemblées peut s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ou par une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site internet www.oulmes.ma conformément aux dispositions de la loi n° 17-95.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95.

Conformément à l'article 121 de la Loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander, par lettre recommandée adressée au siège social, l'inscription de projets de résolutions aux ordres du jour des Assemblées.

Par ailleurs, les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée par visioconférence sont invités, pour obtenir communication des modalités et codes d'accès, à prendre attache, au plus tard cinq (5) jours avant l'Assemblée, avec le Secrétaire du Conseil aux numéros suivants : +212 522310107 / +212 669281069.

Cet avis ainsi que le texte des projets de résolutions seront publiés, conformément aux dispositions de la loi n° 17-95, sur le site internet www.oulmes.ma.

Le Conseil d'Administration



Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
au capital de 198.000.000 DHS
Z.I. Bouskoura 20180 - Casablanca
www.leseauxmineralesdoulmes.ma

Contact communication financière

Nabil SAID nsaid@oulmes.ma
Directeur Financier et Juridique

Zaynab BOUHACHI z.bouhachi@oulmes.ma
Responsable Reporting & Communication Financière